



Descartes	Poussin	Lully	Boyle	Newton	Pascal	Rembrandt	Vivaldi	Bach	Haendel

		
Louis XIII	Louis XIV	André Le Nôtre

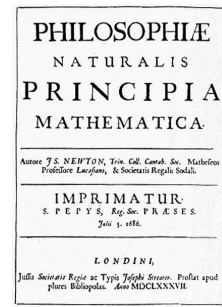
									
Corneille	Voltaire	Molière	De la Fontaine	Marivaux	Racine	Boileau	Perrault	De foë	Montesquieu



Château de Versailles



Guerre de trente ans en Allemagne



Isaac Newton
« la gravité universelle »



Elegance sous Louis XIII
(gravure extraite de "Costumes Historiques" de Racine)



Tenue en 1656 pour grandes Dames
Représentation des costumes des Dames sous Louis XIII
(gravure extraite de "Costumes Historiques" de Racine)



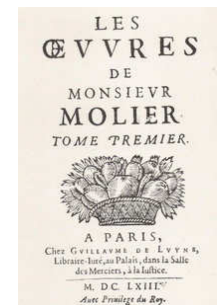
Philippe d'Orléans et son épouse aînée, la Princesse Palatine et deux gentilshommes



Tenues de deux paysans et d'un gentilhomme en 1635



Le Bourgeois Gentilhomme



le Bourgeois Gentilhomme de Molière

L'histoire

L'Académie française fut fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu.

Les statuts et règlements visés par le Cardinal, avec les lettres patentes signées en 1635 par Louis XIII et enregistrées par le Parlement en 1637, consacrent le caractère officiel d'une compagnie de lettrés, qui se réunissaient auparavant de manière informelle.

La mission qui lui fut assignée dès l'origine était de fixer la langue française, de lui donner des règles, de la rendre pure et compréhensible par tous. Elle devait dans cet esprit commencer par composer un dictionnaire.

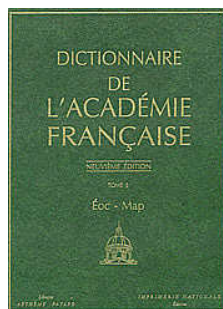
La première édition de celui-ci fut publiée en 1694, les suivantes en 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1932-1935, 1992. La neuvième édition est en cours de publication.



L'Académie tint ses séances d'abord chez tel ou tel de ses membres, puis chez le chancelier Séguier à partir de 1639, au Louvre à partir de 1672, et enfin au collège des Quatre-Nations, devenu palais de l'Institut, de 1805 à nos jours.

Au cours de ses trois siècles et demi d'existence, elle a su maintenir ses institutions, qui ont fonctionné avec régularité, hormis l'interruption de 1793 - 1803.

Le cardinal de Richelieu s'était proclamé protecteur de l'Académie. À sa mort, cette protection fut exercée par le chancelier Séguier, puis par Louis XIV et, par la suite, par tous les rois, empereurs et chefs d'État successifs de la France.



Académie française fondée par le cardinal Richelieu en 1635 (1^{er} dictionnaire en 1694)

LOUIS XIII

LOUIS XIV

« LE ROI SOLEIL »